

Jeudi, 2 mai 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McCallum,	Poirier,
Angers,	Dever,	McClelan,	Power,
Armand,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Arsenault,	Ferguson (I.P. E.),	McInnes (Victoria),	Prowse,
Bellerose,	Guévremont,	McKay,	Read (Quinté),
Bernier,	Kaulbach,	McKindsey,	Reesor,
Bolduc,	Kirchhoffer,	McLaren,	Robitaille,
Boucherville, de	Landry,	McMillan,	Sanford,
Boulton,	Lewin,	Merner,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Lougheed,	Miller,	Snowball,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Sullivan,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Sutherland,
Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Vidal,
De Blois,	Masson,	Perley,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—De John Gilmour et autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, et d'autres lieux.

Par l'honorable M. Power :—De la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis, et de la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic; et de Francis Tothill et autres de Londres, Angleterre.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De l'honorable L. A. Jetté, juge de la Cour Supérieure, du district de Montréal, et autres, membres de la Société d'Economie Sociale, demandant l'adoption d'un acte qui amende la charte de la Banque d'Epargne scolaire, 49 Vic., ch. 67, sous certains rapports;

De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à augmenter son émission d'obligations hypothécaires jusqu'à concurrence de trente mille piastres par mille;

De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne Rouge, compagnie constituée en corporation par la législature de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui la constitue en corporation sous la dépendance du Parlement du Canada, et qui prolonge le temps fixé pour l'achèvement de son chemin de fer, et à d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara, compagnie constituée en corporation par la législature de la province d'Ontario, demandant un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne, à changer le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer de Niagara, Hamilton et Pacifique," et pour d'autres objets;

De l'Ordre des Forestiers Canadiens, demandant un acte qui le constitue en corporation.

L'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant : le nombre de boisseaux de blé livrés aux élevateurs à Fort-William